COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

DISTRICT de MOSELLE

PV 9 - Réunion classement.

Réunion Plénière : du 9 AVRIL 2022
Présidence de séance : M. André PETTE.
Présents : Michel GOTTE , Michel WIRIG

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

Réunion pour finaliser les dossiers à envoyer à la CRTIS, afin de prononcer le classement des installations sportives tous niveaux confondus.

Proposition de classement des dossiers à envoyer à la CRTIS
Classement des Terrains

Niveau T 4
Marange-Silvange : stade Berthel 1 -nni- 57 443 01 01
AOP du 28.09.2016
Echéance du : 17.04.2022

Porcelette : Complexe sportif 1 -nni- 57 550 01 01
AOP du : 29.09.1999
Echéance du : 07.05.2021

Niveau T 5
Carling : stade de la Frontière 1 -nni- 57 123 01 01
AOP du : 30.03.2001
Echéance du : 24.03.2021

Niveau T 6 S
Carling : stade de la Frontière 2 -nni- 57 123 01 02
AOP du : 30.03.2001
Echéance du : 24.03.2021

Porcelette : Complexe sportif 2 -nni- 57 550 01 02
AOP du :29.09.1999
Echéance du :08.05.2021

Niveau T 6
COUME : Stade Municipal -nni- 57 154 01 01

Echéance du :30.06.2021

Classement Salle de Sport

Classement initial
Niveau 3
Porcelette : Complexe sportif couvert -nni- 57 550 99 01

Holving : salle des sports -nni 57 330 99 01
La commission accuse réception d'un AOP pour la salle des sports en date du 30.03.2022.
Transmis a la CRTIS

Demande d'Accord préalable

FC METZ : stade entrainement MARLY -nni- 57 447 03 01
La commission accuse reception (copie d'un dossier complet) pour la demande d'un accord préalable à la réalisation d'un terrain en gazon naturel (aire fibre) d'un eclairage et des vestiaires pour le terrain 1.
Dossier destiné à la FFF (commission des terrains) et LGEF (CRTIS)

Terrain synthétique
Fameck : stade municipal : nni**- 57 206 01 01**
La commission accuse réception d'un dossier pour la demande d'accord préalable concernant le Changement de moquette sur le stade municipal 1.
Transmis CRTIS

Tests Terrain synthétique

Behren les Forbach : Stade Omnisport
La commission accuse réception des Tests de réception du terrain synthétique (contrôle du 28.10.2021 et 26.01.2022) de **C2S**
Transmis à la CRTIS

DIVERS :

Sarreguemines : stade pierre de coubertin 2 -nni 57 631 03 02
La commission accuse reception du courrier de la commune pour un terrain qui n'est plus affectés au football
Transmis à la CRTIS